



## Informations communales

Mai 2021

- ▶ **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **nés(e) en 2005** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- ▶ **Cérémonie du 8 Mai** : Dépôt de gerbe au monument au mort. Nombre limité à 6 personnes pour cette cérémonie.
- ▶ **Espaces Jeu du RPAM lundi 10 et jeudi 27 mai 2021** à la garderie périscolaire de 9h30 à 11h30.
- ▶ **Ludothèque Itinérante mercredi 5 mai et mercredi 2 juin 2021** à la salle multifonctions de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.
- ▶ La société de chasse d'HENANSAL a été contrainte d'annuler son repas en raison des contraintes sanitaires. Nous vous tiendrons informé de la nouvelle date dans les prochains bulletins.
- ▶ **Arrivée d'un nouvel agent à la Mairie** : En vue du départ en retraite de Thierry MENIER dans les mois à venir, la commune a recruté Anthony GUEHENNEUC. Il va rejoindre les services techniques de la commune à partir du 1 mai prochain.

### Etat civil

#### Décès :

☞ **Madame PERRUCHON née JAFFRELOT Marie-Thérèse**, domicilié « 4, Rue du Chemin Chaussée » à Hénansal est décédé le 25 Mars 2021.

Remerciements : La famille PERRUCHON vous remercient pour toutes les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de Marie-Thérèse PERRUCHON.

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles

### Urbanisme

Avril

#### Permis de construire :

PD 02207721Q0007 – 19, Lotissement de la Ville Rondelle – Extension de la maison d'habitation

PC 02207721Q0008 – La Hautière – Construction d'une maison d'habitation

PC 02207721Q0009 – La Ribourdais – Extension de la maison d'habitation

PC 02207721Q0010 – La Ville Bellanger – Création d'un jardin d'hiver

#### Déclaration de travaux :

DP 02207721Q0006 – La Lande Noire – Création d'une ouverture

DP 02207721Q0007 – La Hautière – Mur de clôture

DP 02207721Q0008 – 18, Lotissement de la Ville Rondelle – Agrandissement et création terrasse

DP 02207721Q0009 – 8-10 Rue du Stade – Ravalement, changement de menuiseries et isolation par l'extérieur

#### Horaires d'ouverture de la Mairie:

- lundi de 8h30 à 12h30 / fermé
- mardi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h00
- mercredi de 8h30 à 12h30 / fermé
- jeudi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h00
- vendredi de 8h30 à 12h30 / fermé

#### Permanence des élus :

tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

#### L'agence postale est ouverte tous les matins :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



# Le Conseil Municipal

## Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 avril 2021 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

**Absents excusés :** Jean-Baptiste HAMON

### Le budget 2021 est voté !

Mardi 6 avril 2021 a eu lieu le vote du premier compte administratif et budget primitif du nouveau conseil municipal. A cette occasion, nous étions accompagnés de Mr TRECULT de la trésorerie de Lamballe (conseiller aux décideurs locaux) qui nous a guidé dans le vote des documents budgétaires. Le budget se décompose en deux sections (fonctionnement et investissement), équilibrées en dépenses et recettes :

**Fonctionnement :** En dépenses il s'agit des charges courantes de la commune (eau, électricité, entretien des bâtiments, dépenses de cantine et garderie, du personnel communal ...). En recettes, il s'agit des dotations de l'état, impôts et taxes, du produit des services communaux (cantine, garderie, locations immobilières).

**Investissement :** En dépenses, ce sont les grands travaux réalisés par la commune et qui ne relèvent pas de l'entretien courant. En recettes, il s'agit principalement de subventions, dotations et de l'excédent d'investissement de l'année précédente.

Voici quelques grandes orientations du budget 2021 :

- ✓ **Fonctionnement (dépenses) :** Elles restent maîtrisées malgré le contexte de la crise sanitaire. 2 pôles de dépenses prédominent cette section : la réfection de la peinture à l'école et les honoraires d'avocat lié au problème du foyer sportif.
- ✓ **Fonctionnement (recettes) :** Le conseil municipal a voté la stabilité des taux de fiscalité locale puisque les diverses dotations sont maintenues.
- ✓ **Investissement (dépenses) :** Le grand projet de cette année est l'aménagement d'un sentier pluridisciplinaire autour du terrain de foot : création d'un pump track, zones d'agrées, jeux pour enfants, liaisons douces. Dans les prochains mois, le renouvellement des panneaux de signalétiques va être opéré ainsi que la réfection de voies communales. En fin d'année, nous commencerons l'étude sur le devenir de la maison gauthier située au 17 route des caps. Cette année, il s'agit également de terminer les actions engagées dans le précédent mandat.
- ✓ **Investissement (recettes) :** La commune va bénéficier d'aide exceptionnelle du département liée à la conjoncture sanitaire : 2 plans de relances. Le premier concerne la signalétique avec une participation à hauteur 80% du montant total et le deuxième concerne le sentier pluridisciplinaire.

Le Maire, Sylvie HERVO

### -Vote du compte administratif et affectation du résultat de fonctionnement 2020

- **Fonctionnement :** Dépenses : 660 299.58 €  
Recettes : 939 676.08 €

- **Investissement:** Dépenses : 174 661.36 €  
*Excédent reporté 2019 : 13 740.42€*  
Recettes : 440 511.28€

**Soit un excédent de : 279 376.50 €**

**Soit un excédent de : 279 590.34 €**

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 279 376.50€ € au compte 1068, affectation du résultat au budget 2021.

### - Vote des taux d'imposition 2021

Madame Le maire explique au conseil que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée intégralement à l'euro près par la redescende de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties corrigée d'un coefficient correcteur. Le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 est désormais égal à la somme du taux communal et du taux départemental qui, pour le conseil départemental des côtes d'Armor s'établit à 19,53%,

Ainsi les taux communaux se déclinent donc comme suit :

-Taxe foncière (bâti) : 33.66% (14.13% : taux communal du foncier bâti+ 19.53% taux du foncier bâti départemental)

-Taxe foncière (non bâti) : 78.08%

Suite à la réunion de la Commission des finances, Madame Le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2021. Les taux sont donc les suivants :

-Taxe foncière (bâti) : 33.66%      -Taxe foncière (non bâti) : 78.08%

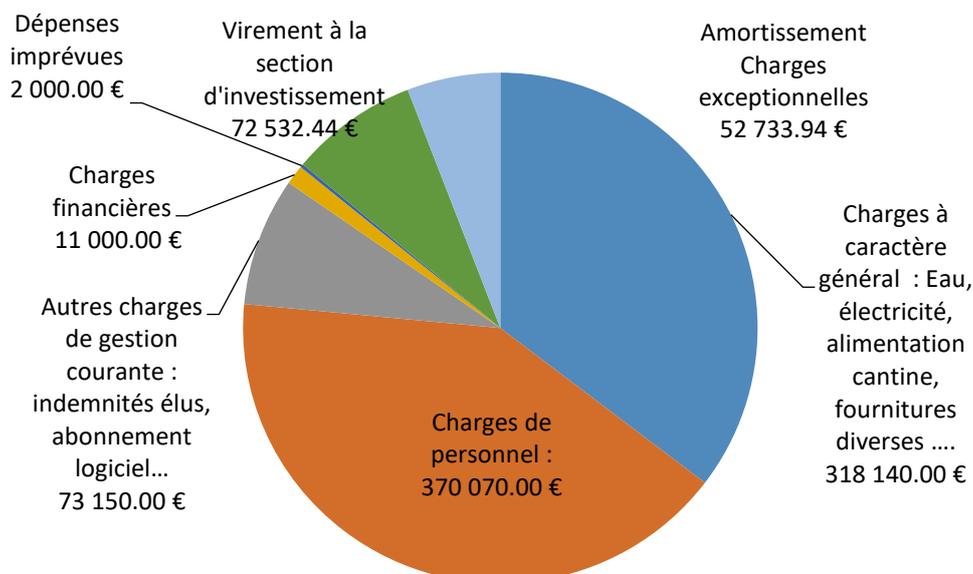
### -Points divers

➤ **Orchestre à l'école :** Madame Le maire demande au conseil son avis sur la reconduction de l'orchestre à l'école à la rentrée scolaire 2021-2022. Le conseil émet un avis favorable sous réserve d'un avis favorable des enseignantes de l'école d'HENANSAL, du conseil municipal de QUINTENIC et de l'acceptation de l'amicale laïque de financer la moitié de la prestation.

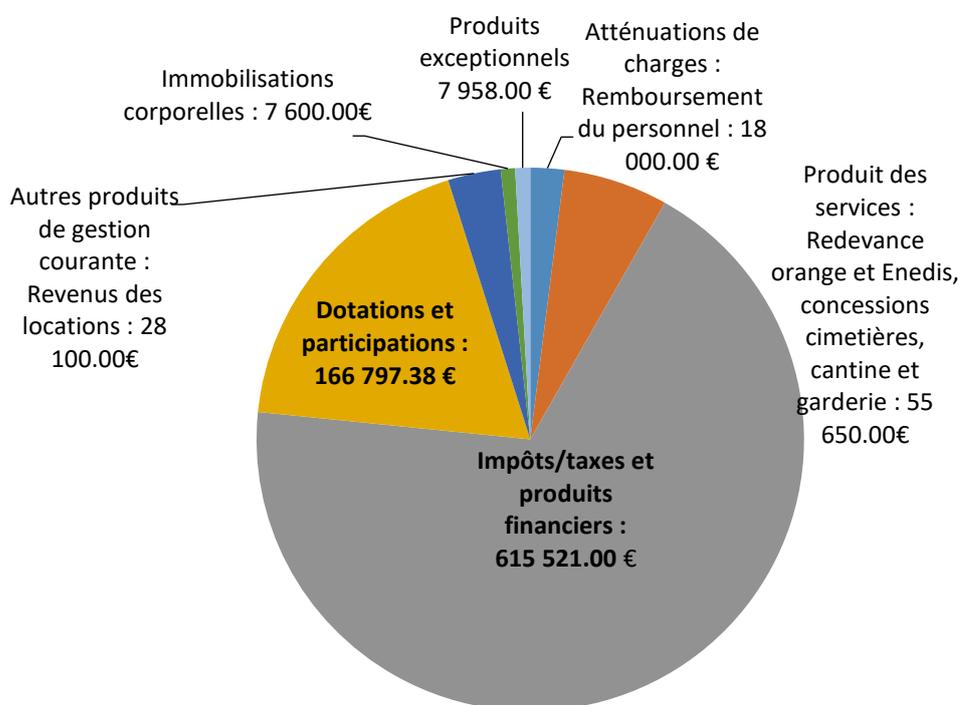
**Prochaine réunion de conseil : le 3 Mai 2021**

## Présentation et vote du budget 2021 de la commune

**Dépenses de  
Fonctionnement 2021 :  
899 626.38 €**



**Recettes de  
Fonctionnement 2021 :  
899 626.38 €**



Dépenses d'Investissement 2021 : 845 506.44 €		Recettes d'Investissement 2021 : 845 506.44 €	
Emprunts	37 400.00 €	Excédent d'investissement 2019	279 590.34 €
Subventions d'équipements	3 308.00 €	Dotations, fonds divers et réserves (dont excédent de fonctionnement 2020 : 279 376.50 €)	340 999.72 €
Matériel : bureau et informatique, services techniques, mobiliers et terrains	133 900.00 €	Dépôts et cautionnements	400.00 €
Aménagement urbain et voirie	136 000.00 €	Virement à la section de fonctionnement	72 532.44 €
Travaux de bâtiments	7 000.00 €	Subventions d'investissement	38 400.00 €
Maison Gauthier : Etudes et travaux	164 298.44 €	Amortissements	52 583.94 €
Rénovation ancienne mairie et toilettes publiques	3 000.00 €	Réfection de la RD 62 Bas du bourg : compte de tiers	61 000.00 €
Travaux voirie et bordures cimetière	10 000.00 €		
Sentier pluridisciplinaire	240 000.00 €		
Opération d'ordre	7 600.00 €		
Dépenses imprévues	2 000.00 €		
Opérations patrimoniales	20 000.00 €		
Immobilisations corporelles	20 000.00 €		
Réfection RD62 (bas du bourg : cpte de tiers)	61 000.00 €		



## Informations diverses

- Pour ceux qui l'aurait connu et croisé sur les terrains de basket de Hénansal, Alexis Thomas joueur de basket en Nationale 1 au club de Saint-Vallier (Drôme) a réussi, avec son équipe, le pari de monter en Pro B, grâce à une victoire 93-88 contre Boulogne-sur-Mer.



## Lamballe Terre & Mer

### ❖ Economie : Pass Asso

Après délibération du conseil communautaire, Lamballe Terre & Mer s'inscrit dans le dispositif régional Pass Asso Bretagne. La Région Bretagne a initié, en partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Pass Asso. Ce dispositif vise à soutenir les associations particulièrement touchées par la crise du Covid-19, au travers d'une aide conjointe Région-EPCI. Le Pass Asso permet d'apporter une aide sous forme de subvention aux associations, financée à parts égales par Lamballe Terre & Mer et la Région. Une attention particulière sera portée aux associations accueillant des enfants et des jeunes du territoire. Qui peut en bénéficier ? Les associations fragilisées par la crise sanitaire, répondant aux conditions suivantes peut bénéficier du Pass Asso : les associations loi 1901, de rayonnement local, ayant leur siège social sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et exerçant une activité contribuant à la vitalité associative des territoires et dont les objectifs s'inscrivent en cohérence avec ceux de la Communauté d'Agglomération et la Région.

Un comité, associant élus de Lamballe Terre & Mer et de la région Bretagne, se réunira afin d'apprécier la nature des associations aidées et l'ampleur des difficultés auxquelles elles ont été confrontées.

Pour bénéficier de cette aide, un dossier de demande devra être adressé à Lamballe Terre & Mer avant le 15 juin 2021.

Dossier à télécharger sur le site de Lamballe Terre & Mer, rubrique « Aides aux associations » : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/aides-aux-associations> ou [passasso@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:passasso@lamballe-terre-mer.bzh)

### ❖ Transport scolaire : Rentrée scolaire 2021

Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer, et souhaitant bénéficier du transport scolaire pour la rentrée 2021 doit s'inscrire auprès du service Distribus.

Dates des inscriptions à partir du 26 mai sur le site [www.distribus.bzh](http://www.distribus.bzh)

*Pour plus d'informations sur les actualités de Lamballe Terre & Mer rendez-vous sur [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr) ou sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)*



## Elections 20 et 27 juin 2021

Les prochaines élections régionales et départementales ont été décalées aux 20 et 27 juin prochain.

En raison des contraintes sanitaires et de cette double élection, le vote aura lieu au foyer rural.

Pour voter, tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur la liste électorale de la commune ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie au plus tard jusqu'au 14 Mai 2021 inclus.**



Démarches : Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Vote par procuration : Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>  
Vous pouvez dès à présent effectuer votre procuration.

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :  
**17 mai 2021**

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,  
maire de Hénansal

Mairie de Hénansal  
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL  
Tél. : 02 96 31 50 02  
Mail : [commune.henansal@wanadoo.fr](mailto:commune.henansal@wanadoo.fr)  
[www.henansal.fr](http://www.henansal.fr)